



A la Une

Guy Ryder: Les migrations représentent un enjeu politique de taille



Les migrations sont trop souvent associées à des abus à l'encontre des travailleurs vulnérables et représentent un enjeu politique de taille dans le monde entier, a déclaré le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder, à l'ouverture de la 103e Conférence internationale du Travail. «Les migrations sont un vaste phénomène qui s'amplifie. Leurs schémas sont de plus en plus complexes et leur nature évolue. Nous sommes tous d'accord qu'elles peuvent contribuer dans une très large mesure à la croissance et au développement», a dit M. Ryder aux délégués travailleurs, employeurs et gouvernementaux participant à la

103e session de la CIT. [Lire la suite...](#)

Focus

OIT: Les pays qui investissent dans des emplois de grande qualité peuvent effectuer un bond en avant sur le plan économique



Les pays qui ont le plus investi dans la qualité de l'emploi depuis le début des années 2000 ont connu, chaque année depuis 2007, une croissance supérieure de près d'un point de pourcentage à celle des autres économies émergentes ou en développement, indique un nouveau rapport de l'OIT. [Lire la suite...](#)

L'OIT rapporte que le travail forcé génère 150 milliards de dollars de profits annuels



Dans l'économie privée, le travail forcé génère 150 milliards de dollars de profits illégaux par an, environ trois fois plus que le montant estimé précédemment, selon un nouveau rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT). [Lire la suite...](#)

Renouer les liens: syndicats et coopératives se retrouvent



Il fut un temps où les liens étaient clairement établis aux yeux de tous. Comme le souligne Pierre Laliberté, économiste au Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) de l'OIT, «les relations entre les syndicats et les coopératives remontent aux origines des syndicats. En fait, il est juste de dire que les premières associations de travailleurs qui on vu le jour en Europe ressemblaient davantage à des coopératives qu'à des syndicats».

[Lire la suite...](#)

Normes Internationales du Travail

Six pays ont ratifié des Conventions de l'OIT



Organisation
Internationale
du Travail

L'Argentine, la Colombie, le Congo et l'île Maurice ont ratifié des Conventions de l'Organisation Internationale du Travail en Mai 2014.

[Lire la suite...](#)

Afrique

Maurice ratifie la convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006)



Aujourd'hui, le gouvernement de Maurice a déposé auprès du Bureau international du Travail l'instrument de ratification de la convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006). Maurice est le 60ème État Membre de l'OIT qui ratifie la convention, et le sixième parmi les États parties au Mémorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'État du port pour la région de l'Océan Indien. [Lire la suite...](#)

Combattre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants à Madagascar



Enfant d'une famille nombreuse et démunie du nord de Madagascar, Bernadette T. raconte qu'elle avait 13 ans quand elle a commencé à «fréquenter» des hommes. A 14 ans, elle est tombée enceinte. «Après avoir accouché, j'ai recommencé à fréquenter de nombreux hommes, surtout des touristes, comme cela je pouvais subvenir aux besoins de ma famille.» [Lire la suite...](#)

Europe

Communiqué de presse conjoint de la Chancelière fédérale d'Allemagne, l'OIT, l'OCDE, du FMI et l'OMC



Communiqué de presse conjoint de la Chancelière fédérale d'Allemagne Angela Merkel, du Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría, de la Directrice générale du FMI Christine Lagarde, du Président du Groupe Banque mondiale Jim Yong Kim, du Directeur général de l'OIT Guy Ryder et du Directeur général de l'OMC Roberto Azevêdo à l'occasion de leur réunion du 13 mai 2014 à Berlin. [Lire la suite...](#)

Asie et Pacifique

Conditions de travail au Bangladesh: défis et perspectives



Le 28 avril dernier, le Bureau des activités pour les travailleurs de l'OIT a organisé une table ronde pour rendre hommage à la mémoire des victimes du Rana Plaza. Les discussions ont mis l'accent sur le rôle de l'OIT et de ses mandants dans la prévention de telles tragédies. [Lire la suite...](#)

Amériques

La Colombie ratifie la convention sur les travailleuses et travailleurs domestiques



La Colombie est le quatorzième État membre de l'OIT et le huitième parmi les États d'Amérique latine à avoir ratifié cet instrument qui vise à améliorer les conditions de travail et de vie de dizaines de millions de travailleurs domestiques à travers le monde.

[Lire la suite...](#)

Droits à la protection sociale au Paraguay: les travailleurs domestiques ne font pas exception



Librada Maciel est employée depuis vingt ans comme travailleuse domestique dans la région de Itapúa, une zone rurale située au sud du Paraguay. «J'ai pris cet emploi parce que je n'avais pas le choix», explique-t-elle. [Lire la suite...](#)

Etats Arabes

Pour les Palestiniens, les perspectives d'emploi s'assombrissent et Gaza devient une «poudrière», selon l'OIT



Le rapport annuel de l'OIT sur la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés appelle à une reprise des négociations et une levée des restrictions pour améliorer la situation des travailleurs et des entrepreneurs palestiniens. [Lire la suite...](#)

Agenda

- [Journée mondiale contre le travail des enfants, 12 juin 2014](#)

Publications

Le travail dans le monde 2014: un développement riche en emplois



L'édition de cette année est consacrée aux pays en développement et soutient que l'emploi de qualité est un moteur essentiel du développement. Elle s'appuie sur des données en provenance de 140 pays en développement et constate que l'un des facteurs communs à tous ces pays qui ont atteint un meilleur niveau de revenu par tête et une croissance durable est l'existence d'emplois de qualité. [Lire la suite...](#)

Profits et pauvreté: la dimension économique du travail forcé



L'étude enquête sur les facteurs sous-jacents au travail forcé ainsi que sur les profits illégaux qu'il génère, répartis par secteur et par région. [Lire la suite...](#)

Pour plus d'informations, contacter :

Le Bureau des Activités pour les Travailleurs
4, route des Morillons
1211 Genève 22, Suisse
Tel.: +41 22 799.70.21
Fax: +41 22 799.65.70
Email : [actrav\[at\]ilo.org](mailto:actrav@ilo.org)

Suivez-nous sur  [You Tube](#)  [Twitter](#)  [Facebook](#)

Edité par : Mamadou Kaba Souaré [souare\[at\]ilo.org](mailto:souare@ilo.org)

Si vous souhaitez ne plus recevoir ce bulletin, cliquez sur [Se désinscrire](#)